



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2017-29

La soussignée donne avis public qu'il y aura séance régulière du Conseil municipal **le 9 janvier 2018** à 19h00 à la salle du conseil située au 245, chemin Picard à Shefford.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets :

La demande de dérogation mineure a pour but d'autoriser qu'une résidence unifamiliale isolée construite en vertu du permis 2016-02-0021 soit implantée à **8,61 mètres** de la ligne avant de propriété.

La réglementation en vigueur :

La réglementation en vigueur exige que dans la zone RV-6, un bâtiment principal soit implanté à **9 mètres** de la ligne avant de propriété.

Identification du site concerné :

La résidence visée par la demande de dérogation mineure est située au 19, rue de la Sérénité.

Toute personne intéressée désirant se faire entendre sur la présente demande de dérogation mineure est priée de se présenter à l'assemblée du conseil municipal du **9 janvier 2018**.

Fait à Shefford, le 14 décembre 2017.


Sylvie Gougeon, directrice générale et secrétaire-trésorière, gma